

SYNEOS

RUE DU PORT
93460 GOURNAY SUR MARNE



Téléphone :

Mail :

Bon No : 001419735		1ere Gachée : 09:19 (1)		Date : 10/09/2026 paul2609106874		Zone : SOUS CENTRALE	
Client : C9240900		Quantité : 8.00 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : 282	
IDF BETON SYNEOS BETON		Chantier : TRAVAUX		ECOTRANS-FT-282-GQ		Chauffeur : DRAME	
18 B PROMENADE MARX DORM		TRAVAUX		DRAME		Centrale : GOURNAY 01	
93460 Gournay-sur-Marne		TRAVAUX CENTRALE				CONSEILS DE SECURITE	
ARRIVEE CHANTIER	DECHARGEMENT	DEPART	RETOUR	ATTENTE	Quantite Origine : 8.00 m3		 
réelle	debut fin	chantier	centrale		Quantite Restante : 0.00 m3		
				00:00	Livree Reelle : 8.00		
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax	
1C30JXF1S3D22	BPS	NF	XF1	CL 0,40	S3	22.4	
Ciment(type et classe)			Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)		
CEM II/C-M(S-L) 42.5				0	C30/37		
Appellation commerciale : BPS XF1 C30/37 S3 D22.4 CEM II				CEM II/C 42.5	Température :		
Mode de livraison :					N° Grue :		
					Retour béton		
SERVICES			ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE		
CONTRIBUTION CARBONE			TECHNO 348		Nom: Signature du client:		
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE							
RESPONSABILITE ELARGIE DU							
PRODUCTEUR							
CONTRIBUTION ENERGETIQUE							
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):							
Type et quantité:							
Demandeur:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non